

Règlement de la course et déroulement de la journée

Article 1 : organisation.

L'épreuve peut être modifiée ou supprimée si l'organisation le juge nécessaire (météo,)
L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur.
L'inscription au « trail du facteur » engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

Article 2 : déroulement de l'épreuve.

Epreuve individuelle
Epreuve chronométrée avec classement à l'arrivée comptant au challenge départemental des courses sur routes.

Article 3 : les concurrents.

Certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins d'un an obligatoire ou copie de la licence sportive de l'année en cours basée sur l'année civile (FFA, FFC ou FFCO)
Matériel autorisé : bâtons
Matériel conseillé : porte bidon ou « CAMEL BACK »

Article 4 : contrôle des passages.

Plusieurs points de contrôle seront dispersés sur le parcours, si un concurrent n'est pas pointé sur un PC, il pourra continuer la course mais ne sera pas classé.

Article 5 : abandon.

Tous participant ayant abandonné a pour obligation de prévenir l'organisation et de remettre son dossard.

Article 7 : Inscriptions (2€ supplémentaires si paiement le jour de la course).

18 km: 8€
13 km : 6€
Randonnée : gratuite
Chèque à ordre de l'association de Marche ou rêve

Article 8: sécurité.

Le parcours sera sécurisé par l'AMSMPB, un poste de secours sera situé au point de départ et d'arrivée.
A chaque intersection de route, sera présent au minimum une personne de l'organisation pour avertir les véhicules.

Article 9 : Récompenses.

Les trois premiers au scratch
Les premiers de chaque catégorie H et F.

Une bouteille de vin sera offerte aux cent premiers inscrits.

- ✓ Trophée original trail du facteur pour chaque récompensé(e)
- ✓ Coffrets produits de terroir avec fois gras
- ✓ Magnum de vin
- ✓ Bouteilles de champagne
- ✓ Coffret s de bières d'Olt

Article 10 : Catégorie.

Ouvert à partir des juniors (1991/1992)

Programme de la journée :

Accueil des concurrents à partir de 8 h
Départ de la randonnée à 9 h
Départ des deux courses à 9 h 30
Apéritif et casse croûte à 12 h, suivra ensuite la remise des récompenses.

Possibilité de collation sur place

Bulletin d'inscription

Cocher la case correspondante : Randonnée
Course 13 km 18 km

Nom.....

Prénom.....

Adresse

.....

Téléphone.....Portable.....

Date de naissanceCatégorie.....

Club.....N° de licence.....

Certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins d'un an obligatoire pour les non licenciés.

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), père, mère de

.....

autorise mon enfant à participer au Trail du facteur.

ALe.....

Signature :

A renvoyer à :
Nicolas LAFUSTE
Brouelles
46090 Maxou

Nos partenaires :



Trail du facteur

Maxou, à 12 km au nord Cahors (46)
Dimanche 25 avril 2010

Inscriptions :

<http://www.marcheouvre.fr/>

Nicolas LAFUSTE 05 65 24 93 40
Aimé SABOT 05 65 36 86 03

Venez défilier le
chemin emprunté
par des générations
de facteurs entre
Brouelles et Maxou !

Première édition



Trail 17 km 900 m D+
Départ 9h30
Inscription 8€

Trail 12 km 550 D+
Départ 9h30
Inscription 6€

Randonnée 10 KM
Départ 9 h
Inscription gratuite

Course comptant pour le challenge départemental des courses sur routes

Avec le soutien de :

